DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Identification des personnes

Régie de l'énergie Québec

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.
Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier :	R-3579-2005	**Période couverte :**	
Nom de l'intervenant :	AQCIE et CIFQ		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)			
S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			

IDENTIFICATION DES PERSONNES

Nom des avocats	Expérience[1]	Interne/externe[2]	Adresse du lieu habituel de travail
Pierre Pelletier	35	Externe	Québec

Nom des analystes	Expérience[1]	Interne/externe[2]	Adresse du lieu habituel de travail
Jean-Benoît Trahan	6 à 14	Externe	Montréal

Nom des témoins experts	Expérience[1]	Interne/externe[2]	Adresse du lieu habituel de travail
Robert D. Kencht	n/a	n/a	Cambridge, Mass. U.S.A.

Nom des experts-conseil	Expérience[1]	Interne/externe[2]	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

Nom des coordonnateurs	Expérience[1]	Interne/externe[2]	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

[1] Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

[2] Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

Sommaire des frais réclamés

Régie de l'énergie Québec

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

Numéro de dossier :	R-3579-2005	**Période couverte :**	-
Nom de l'intervenant :	AQCIE et CIFQ		

HONORAIRES

Type de ressources	**Temps de préparation et d'audience**		**Honoraires**
	Préparation (heures) :	**Audience (heures) :**	**(incl. TPS/TVQ admissibles)**
Avocats	162,0	35	43 340,00 $
Analystes	178,8	40	24 068,00 $
Témoins experts	126,0	20	30 660,00 $
Experts conseils	0,0	**n/a**	- $
Coordonnateurs	0,0	0	- $
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	466,8	95	**98 068,00 $**

DÉPENSES

Type de dépenses	**Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)**
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	2 942,04 $
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	2 948,93 $
Dépenses de traduction	16 312,75 $
TOTAL DES DÉPENSES	**22 203,72 $**
ENVELOPPE GLOBALE	**- $**
TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT	**120 271,72 $**
FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS	- $

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

Honoraires

Régie de l'énergie Québec

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3579-2005	**Période couverte :**	-
Nom de l'intervenant :	AQCIE et CIFQ		

HONORAIRES

Type de ressources	Temps de préparation et d'audience[1]		Taux horaire[2]	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Avocats	heures					
Pierre Pelletier	Préparation (h):	162,0	220,00 $	43 340,00 $	0,00 $	43 340,00 $
	Audience (h):	35	220,00 $			
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
Total :	**Préparation :**	**Audience :**		43 340,00 $	0,00 $	43 340,00 $
	162,0	35				
	case 26	case 27		case 28	case 29	case 30
Analystes	heures					
Jean-Benoît Trahan	Préparation (h):	178,8	110,00 $	24 068,00 $	0,00 $	24 068,00 $
	Audience (h):	40	110,00 $			
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):					
Total :	**Préparation :**	**Audience :**		24 068,00 $	0,00 $	24 068,00 $
	178,8	40				
	case 31	case 32		case 33	case 34	case 35

[1] Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

[2] Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

Honoraires (suite)

Régie de l'énergie Québec

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3579-2005	**Période couverte :**				-
Nom de l'intervenant :	AQCIE et CIFQ					
HONORAIRES (suite)						
Type de ressources	**Temps de préparation et d'audience[1]**		**Taux horaire[2]**	**Sous-total**	**TPS/TVQ (admissibles)**	**Total**
Témoins experts	heures					
Robert D. Kencht	Préparation (h):	126,0	210,00 $	30 660,00 $	0,00 $	30 660,00 $
	Audience (h):	20	210,00 $			
	Préparation (h):	0,0	- $	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):	0	- $			
Total :	**Préparation :** 126,0	**Audience :** 20		30 660,00 $	0,00 $	30 660,00 $
	case 46	case 47		case 34	case 35	case 36
Experts-conseil	heures					
	Préparation (h):	0,0	- $	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Préparation (h):	0,0	- $	0,00 $	0,00 $	0,00 $
Total :	**Préparation :** 0,0	**n/a**		0,00 $	0,00 $	0,00 $
	case 41	case 42		case 43	case 44	case 45
Coordonnateurs	heures					
	Préparation (h):	0,0	- $	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):	0	- $			
	Préparation (h):	0,0	- $	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Audience (h):	0	- $			
Total :	**Préparation :** 0,0	**Audience :** 0		0,00 $	0,00 $	0,00 $
	case 46	case 47		case 48	case 49	case 50
			TOTAL DES HONORAIRES	**98 068,00 $**	**0,00 $**	**98 068,00 $**
				case 51	case 52	case 53

[1] Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

[2] Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

Dépenses

Régie de l'énergie Québec

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3579-2005	**Période couverte :**	-
Nom de l'intervenant :	AQCIE et CIFQ		
Nom des personnes :	Pierre Pelletier et Bob Knecht		

DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT[1]

Transport	**Tarif**	**Nombre de kilomètres**	**Sous-total**	**TPS/TVQ** (admissibles)	**Total**
Automobile	0,324 $/km	1 650	534,60 $	- $	534,60 $
Autobus	classe économique		- $	- $	- $
Train			- $	- $	- $
Avion			1 199,33 $	- $	1 199,33 $
Hébergement	**Tarif journalier**	**Nombre de jours**	**Sous-total**	**TPS/TVQ** (admissibles)	**Total**
Région de Montréal (maximum de 135,00 $ par jour avant taxes)	135,00 $	9	1 215,00 $	- $	1 215,00 $
Région de Québec (maximum de 125,00 $ par jour avant taxes)	- $	0	- $	- $	- $
Région de Gatineau (maximum de 110,00 $ par jour avant taxes)	- $	0	- $	- $	- $
Ailleurs au Québec (maximum de 87,00 $ par jour avant taxes)	- $	0	- $	- $	- $
Hébergement privé (maximum de 35,00 $ par jour)	- $	0	- $	n/a	- $
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			**2 948,93 $**	**- $**	**2 948,93 $**

DÉPENSES DE TRADUCTION

Traduction	**Tarif**	**Nombre de mots**	**Sous-total**	**TPS/TVQ** (admissibles)	**Total**
Traduction	0,25 $/mot	65 251	16 312,75 $	- $	16 312,75 $
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			**16 312,75 $**	**- $**	**16 312,75 $**

[1] L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

DÉPENSES ENCOURUES

PIERRE PELLETIER		
	Kilométrage : 1 650 x 0,324¢	534,60
	Hébergement : 135$ x 6 jours	810,00
BOB KNECHT	Avion :	938,11
	Taxis :	142,00
	Hébergement : 135$ x 3 jours	405,00
	Stationnement :	93,50
	Péages :	25,72
	TOTAL	2 948,93$

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3579-2005

Nom de l'intervenant : AQCIE et CIFQ

Je, soussigné, Pierre Pelletier, déclare solennement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Québec,

le 10 e jour de janvier 2006

Diane Chouinard

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION DIANE CHOUINARD 95,101 Pour les districts judiciaires de Québec et Montréal

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du regroupement intervenant;
   (nom du membre)
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à _____,

le _____ e jour de 200

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)